

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 20**

| |
|-----------------------------|
| Régie de l'énergie |
| DOSSIER: <i>R-3550-2004</i> |
| DÉPOSÉE EN AUDIENCE |
| Date: <i>16 juin 2005</i> |
| Pièces n°: <i>HQD-7</i> |

document 1.20

Engagement 20 :

Fournir une ventilation pour chacune des courbes qu'on retrouve au graphique 3.1 du document HQD-2 document 3 du dossier R-3470-2001. (demandé par OC)

Réponse à l'engagement 20 :

Les courbes demandées lors de l'audience ont été estimées à partir des informations présentées dans la preuve du Distributeur (HQD-3, doc. 3, tableaux 3.3 et 3.4) de même que celles présentées à la réponse à la question 11.1 d'Union des consommateurs (HQD-5, doc. 10, p.19). La production de ces courbes intègre une estimation de la contribution horaire en puissance et en énergie des moyens proposés dans le déploiement du Plan. Ainsi, la contribution horaire des produits de base est maintenue constante au cours d'une année en fonction de la contribution moyenne (facteur d'utilisation) de l'ensemble des produits de base. Ce qui signifie que les pannes et les périodes d'entretien sont réparties également sur l'ensemble de l'année. Bien qu'imprécises, ces estimations reflètent tout de même assez fidèlement la contribution annuelle des moyens en base. Seul le profil de la courbe de puissance classée des moyens en base pourrait être quelque peu différent avec des évaluations plus précises, qui intégreraient des évaluations stochastiques des pannes et des périodes d'entretien bien précises.



